2. Septembre 2022

“Mon juge est le Seigneur”

1Cor 4,1-5

Que l’on nous regarde donc comme des auxiliaires du Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, tout ce que l’on demande aux intendants, c’est d’être trouvés dignes de confiance. Pour ma part, je me soucie fort peu d’être soumis à votre jugement, ou à celui d’une autorité humaine ; d’ailleurs, je ne me juge même pas moi-même. Ma conscience ne me reproche rien, mais ce n’est pas pour cela que je suis juste : celui qui me soumet au jugement, c’est le Seigneur. Ainsi, ne portez pas de jugement prématuré, mais attendez la venue du Seigneur, car il mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et il rendra manifestes les intentions des cœurs. Alors, la louange qui revient à chacun lui sera donnée par Dieu.

Combien de sagesse sont contenues dans ces brèves paroles de l'Apôtre, qui auront de grands effets sur notre être intérieur si nous les assimilons profondément !

En premier lieu, il nous dit que, en tant que chrétiens, nous sommes des serviteurs et des intendants des mystères de Dieu.

Le serviteur veille à ce que tout l'honneur soit rendu à son Seigneur, et il ne veut en aucun cas retenir les louanges pour lui-même. Agissant avec une véritable humilité, il se met toujours au second plan et laisse la place à la glorification de Dieu. Cette humilité le conduira à être attentif, à examiner s'il reste vraiment dans l'esprit de service ou si ses propres intérêts s'immiscent, comme des "coexistences". Chez Paul, nous pouvons noter cette attitude, car son souci constant est que le Seigneur soit reconnu, et non pas lui-même. *"Un serviteur n’est pas plus grand que son maître"* - nous enseigne Jésus (Jn 13,16).

La fidélité d'un intendant consiste à tout faire "sous le regard de son maître", dans un esprit de responsabilité. Le bien qui lui a été confié est immensément grand ; il doit donc le protéger et, en même temps, le multiplier.

Nous gardons le trésor qui nous a été confié lorsque nous marchons avec vigilance sur le chemin de la sanctification et que nous protégeons le sanctuaire de notre âme, ainsi que le corps, qui est "le temple du Saint-Esprit " (cf. 1 Co 6, 9). En fait, ce sont les premiers trésors que Dieu nous a confiés en nous donnant la vie.

Tous les dons reçus doivent être utilisés fidèlement pour la louange de Dieu et le service des hommes. La proclamation de l'Évangile sera le moyen de "multiplier" ce trésor reçu.

Pour nous, catholiques, les paroles de la lecture d'aujourd'hui signifient également rester fidèles à l'enseignement de l'Église, recevoir correctement les sacrements et utiliser les innombrables richesses de notre Église catholique, afin que les générations à venir puissent également bénéficier de cette abondance.

La lecture d'aujourd'hui contient une autre affirmation qui mérite d'être examinée et d'en tirer les conclusions appropriées.

"Celui qui me soumet au jugement, c'est le Seigneur", dit saint Paul. Et il en va de même pour chacun d'entre nous : c'est Lui qui nous demandera des comptes quand Son heure sera venue !

C'est une vérité extrêmement importante, car ce ne sont pas les hommes qui peuvent prononcer le jugement final sur nous, mais Dieu seul. Car nous, les hommes, sommes incapables de connaître le cœur des autres. Il est possible d'acquérir une certaine connaissance de ce qui se trouve dans le cœur d'un autre ou dans notre propre cœur, mais cette connaissance sera toujours limitée. Dieu seul peut découvrir les intentions des cœurs ! Par conséquent, bien que nous puissions et devions discerner les actes dans leur contenu objectif, nous ne serons jamais en mesure de déterminer le degré de culpabilité, ou nous ne le ferons que très imparfaitement.

Ces paroles nous apportent beaucoup de consolation, surtout lorsque nous grandissons dans la certitude que le Juge à qui nous devrons rendre des comptes est un Père juste et miséricordieux, qui veut nous pardonner et nous fortifier. La confiance en Lui, qui, d'une part, est le fruit de l'amour et, d'autre part, augmente l'amour, nous aidera à vivre dans l'esprit de service et dans la responsabilité d'un intendant des dons qui lui ont été confiés. La certitude que Dieu seul est notre Juge ultime peut dissoudre en nous les

respects humains, de sorte que nous devenons plus libres d'accomplir notre mission dans ce monde.